



Modifications de règlements

Saison 2022-2023

Règlement Compétitions

- **Art. 109.4 (FRBB)**
Suppression de l'obligation de présenter avant le début d'un tournoi une attestation médicale, au responsable antidopage ou au juge-arbitre, pour la prise de médicaments (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques).
- **Art. 109 (LFBB)**
Précision des sanctions encourues en cas de non-respect de l'approbation de son règlement de tournoi par le responsable Compétitions de la LFBB, d'une publication avant validation et de non-respect du contenu du règlement.
- **Art. 125.2 (FRBB)**
Les tableaux accessibles uniquement aux joueurs classés 12 sont joués avec des volants synthétiques sauf si accord entre les joueurs pour jouer en plumes.
Tous les autres tableaux sont joués avec des volants en plumes.

Règlement Tournois

- **Art. 202 (LFBB)**
Toute infraction au règlement 'Tournois' et/ou aux règlements FRBB ou BWF sera sanctionnée, en addition des amendes stipulées relatives à l'infraction, par la non-validation du tournoi et/ou des tableaux concernés par l'infraction.
⇒ Le cas échéant, les joueurs ne recevront aucun point de ranking pour le tournoi et/ou les tableaux concernés.
- **Art. 204 (FRBB)**
(Organisateur de tournoi) Augmentation du délai pour transmettre son fichier TP au responsable Compétitions à la clôture des inscriptions
⇒ À envoyer au plus tard le lundi qui suit la clôture des inscriptions, avant 10h00.
- **Art. 204 bis.a (LFBB)**
Possibilité pour la LFBB d'octroyer des wild cards lors des championnats de Ligue dont les règles d'attribution sont fixées par la Cellule Compétitions.
- **Art. 204 bis.c (FRBB)**
Suppression de l'obligation d'organiser des poules pour les tableaux avec moins de 8 joueurs/paires.

Règlement du championnat interclubs national (C300)

- **Art. 331**
Seules les équipes du tableau Top de N2 entrent en ligne de compte pour une éventuelle montée en N1 (en cas d'impossibilité pour une équipe de N2 de monter ou en cas de retrait d'équipe en N1).
- **Art. 342**
Suppression de l'interdiction de jouer dans un championnat national mixte étranger en même temps que dans le championnat national mixte belge (+ suppression de l'obligation d'informer sa ligue en cas de participation à l'étranger).
- **Art. 353.7**
Obligation pour les joueurs d'être présents au moins 30 minutes avant le début d'une rencontre.
- **Art. 372**
Le nom du club doit être mentionné sur le dos du t-shirt. Les lettres doivent mesurer une hauteur minimale de 5 cm et avoir une couleur contrastante.

Règlement des championnats de Belgique (C500)

- **Art. 504.1**
En double, homogène ou mixte, un joueur peut posséder le classement 3 (dans la discipline concernée) à la clôture des inscriptions pour autant que son/sa partenaire ait un classement 1 ou 2.
- **Art. 504.4**
Une wild card peut être attribuée pour un joueur seul ou pour une paire de double entière (homogène ou mixte).